



C'était la rentrée !

Le 27 septembre dernier, des membres du conseil d'administration ainsi que des permanents étaient réunis au Grand Panorama - Lac Chambon - en présence de la presse, pour évoquer l'actualité de notre mouvement et envisager des lignes d'action pour l'avenir. Des chiffres étaient donnés et une réflexion était amorcée, sur le thème "Place de nos associations dans un dispositif public d'éducation populaire en 2008 : comment préserver nos valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté ?".

5,5 millions d'euros : c'est le budget de la fédération (dont 2 millions pour le château des Quayres et 0,75 million pour le Grand Panorama) ; 150 ETP (équivalent temps plein) : c'est le nombre d'emplois ; 2,2 millions d'euros : c'est la masse salariale que gère la fédération.

Des chiffres rappelés, des valeurs soumises à la réflexion, qui impressionnent, par leur poids, leur sens, dans une actualité qui appelle notre vigilance et qui nous font prendre la mesure de nos responsabilités. Des chiffres et des valeurs qui nous amènent aussi à interroger les pouvoirs publics sur leurs propres responsabilités !

Il faut dire que l'aide du ministère de l'Éducation nationale attribuée aux mouvements d'éducation populaire reconnus d'utilité publique depuis la Libération est remise en cause, alors que dans le même temps, les compétences et le professionnalisme qui nous sont reconnus, la qualité du service rendu par notre réseau associatif conduisent l'État et les collectivités locales à nous confier des responsabilités croissantes dans le domaine de l'action éducative et sociale.

Alors, interrogeons les pouvoirs. Quelles décisions pour mettre un terme à l'insécurité croissante des financements publics et rétablir les mises à disposition d'enseignants auprès des fédérations laïques qui assurent la complémentarité éducative de l'école publique ? Quel soutien aux associations, notamment pour la modernisation de leur patrimoine immobilier, face aux prestataires animés par des finalités lucratives ?

Il faut dénoncer les profondes inégalités.

Nous devons, néanmoins, dans un contexte économique et social difficile, assumer nos responsabilités, remplir plus que jamais notre mission et assurer notre avenir économique, tout en préservant notre indépendance.

L'équipe de rédaction

Assemblée générale de la Ligue de l'enseignement



© "Les idées en mouvement" - Ligue de l'enseignement.

La Ligue de l'enseignement a tenu son assemblée générale à Agen le 28 juin dernier. Le secrétaire général inscrit son rapport moral dans le contexte politique actuel en s'interrogeant sur le bilan d'une année du gouvernement en place : "...Quelle évaluation peut-on faire de la nouvelle politique de civilisation claironnée par le candidat à la présidentielle puis annoncée par le président de la République ? Où en est-on de la rupture culturelle programmée et des promesses de campagnes sur le pouvoir d'achat à redonner aux Français ?..."

Il dénoncera en priorité "les effets du honteux rapprochement de la question de l'identité nationale avec l'immigration dans l'intitulé d'un même ministère. C'est le signe inquiétant et dangereux d'une France qui a froid et dont le gouvernement prend le risque de la glacer d'indignité par de tels comportements. Du discours de Dakar à la loi sur le recours aux tests ADN, en passant par le projet d'établir des statistiques ethniques, ce gouvernement a une façon bien singulière, en 2008, de célébrer le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme."

Il évoque ensuite changements, ruptures et cassures : "Des cadeaux fiscaux supplémentaires aux mêmes nantis, la remise en cause à grande échelle des services publics, une concentration inédite des pouvoirs, une grande pauvreté qui se développe, une régression sociale historique en marche... la fracture sociale... J. Chirac la déplorait, N. Sarkozy la déploie... La France doit restreindre son train de vie, mais les dépenses de l'Élysée ont augmenté de 8,4 % en 2007 !... Et l'interventionnisme dans les médias ! à craindre un certain modèle italien où politique et business sont mêlés !... Un hyper-président, présent dans tous les domaines et qui joue sur tous les registres..."

Concernant la laïcité, le secrétaire général rappelle "qu'une trentaine d'organisations laïques se réunissaient à l'initiative de la Ligue de l'enseignement pour dénoncer les déclarations du président au Vatican et à Ryad, déclarations confirmées au cours du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France... et en mêlant, lors de ces déclarations, ses convictions personnelles et sa fonction présidentielle qui l'oblige à être garant de la laïcité de la République, en dévalorisant les religions, il a largement contribué au rassemblement spontané des organisations laïques et au succès de l'appel « Sauvegardons la laïcité de la République » qui en trois mois a recueilli 150 000 signatures et le soutien

Mobilisation face à une situation politique alarmante

de 145 organisations associatives, philosophiques et syndicales."

Une mobilisation contre, encore une fois "contre une remise en cause de nos principes, contre une révision de la loi de 1905, contre des déclarations inacceptables... c'est bien mais l'évolution de la société appelle une application constructive, voire offensive de nos principes. La France est aujourd'hui une société très diverse. En une trentaine d'années, le pays s'est transformé et un raidissement est à craindre sur la notion de « société multiculturelle » que certains associent volontiers au multiculturalisme comme doctrine politique avec en germe le communautarisme."

Pour la Ligue, un débat est nécessaire "car la diversité est davantage source de richesse que de conflits... un débat qui doit être serein et constructif pour repreciser les modalités du "vivre ensemble aujourd'hui". À ce propos, il fait connaître le travail de recherche-action conduit par la psychosociologue Joëlle Bordet réalisé avec quinze fédérations de la Ligue sur un programme d'intervention auprès des adolescents sur ces questions. "L'enjeu pour la Ligue est de faire progresser parmi les jeunes, l'idée que la laïcité apporte une réponse à des constructions identitaires complexes et n'est en rien contradictoire avec l'affirmation de sensibilités et d'affinités particulières..."

Concernant le service public, le secrétaire général souligne, à propos de l'école, le nombre de suppressions de postes sans précédent et la mobilisation du monde de l'Éducation sur quelques propositions de réformes dont on peut redouter qu'elles ne constituent qu'une stratégie délibérée de démantèlement du système éducatif. À propos de la télévision publique, il constate que l'"on est loin du salutaire débat qu'il faudrait avoir sur l'importance et la singularité de chaînes publiques... Nous percevons bien l'enjeu en termes de diversité culturelle, de cohésion nationale et d'alternative aux industries de décervelage... Plus globalement, en termes de pratiques culturelles, nous devons revisiter notre intervention à l'aune des évolutions liées à la décentralisation et aux nouveaux pouvoirs des collectivités territoriales". Ainsi, à la suite des dernières élections locales, un groupe de travail sera mis en place avec les élus locaux proches de notre mouvement et avec lesquels nous partageons nos sujets de préoccupation. Les fédérations seront sollicitées pour que soit mis en place ce réseau d'élus, en particulier avec les régions qui sont "devenues des acteurs essentiels des politiques publiques en direction des jeunes..." Les journées de Nantes (19 et 20 mars 2009) seront consacrées à ce thème.

À propos du sport et des Jeux olympiques, le secrétaire général rappelle que la Ligue s'est exprimée pour rejoindre ceux qui appelaient au boycott de la cérémonie d'ouverture, "... à la fois pour ne pas laisser les athlètes seuls subir et assumer les contradictions politiques,

sans sous-estimer la sensibilité et la complexité du sujet, mais aussi parce que nous ne pouvons plus rester silencieux, plus généralement, face à la dégradation du climat sportif quand prolifèrent des manifestations de haine et de racisme, la violence dans les stades, mais aussi les affaires financières liées au monde médiatique... Tout cela est loin de nos pratiques quotidiennes et de notre conception du sport". Il rappelle que la Ligue s'est engagée dans un important travail de réflexion sur le "sport que nous voulons" dans la Ligue et dans la société.

Faisant allusion au Grenelle de l'environnement et à l'éveil de la conscience éco-citoyenne, il souligne que la Ligue a initié des démarches et des outils pédagogiques avec plusieurs partenaires et constate que le réseau des centres CED s'est enrichi de huit nouveaux centres.

Quelle stratégie pour le fonctionnement de la Ligue, première coordination associative française ?

Deux initiatives ont été prises en cette année 2008 qui est décisive :

- la prise en charge de cette importante question par un vice-président, Bernard Criner ;
- la mise en place d'une équipe d'intervention auprès de l'ensemble des fédérations.

Par ailleurs, "le comité national a élaboré des textes sur le bénévolat, l'intérêt général et la représentativité associative sur la base des journées d'études des responsables fédéraux qui se sont tenues sur le thème central du développement associatif et militant..."

La dynamisation de la vie de notre mouvement se met en œuvre dans un contexte politique et économique difficile et dans le cadre d'une révision générale des politiques publiques à laquelle s'ajoutent les contraintes liées à la Loi organique sur la loi de finances. "... Les sources de financements publics se tarissent, les contrôles et les évaluations des moyens mis à notre disposition se multiplient, la justification de l'utilisation des fonds se fait plus draconienne... La volonté du ministère de l'Éducation nationale, par la voix de son ministre, est bien clairement d'encourager nos initiatives... mais nous avons subi depuis 5 ans une baisse cumulée de 25% de notre enveloppe financière... La grande majorité de nos actions éducatives fait aujourd'hui l'objet d'une attention spécifique et d'une évaluation, en fonction des objectifs du ministère, qui conditionneront pour une bonne part le montant et la pérennité de l'aide qui nous sera apportée."

En conséquence, dès la rentrée scolaire, la Ligue prendra des mesures de nature à encourager une nouvelle politique de fonctionnement dont l'espace régional notamment constituera le lieu de coordination, de soutien, et de valorisation des activités.

ICI & LÀ

France

• Le sens de la visite

On pourrait considérer que la visite du pape en France n'est rien d'autre que la visite d'un chef d'État à un autre chef d'État ; par ailleurs, notre "terre d'accueil" ne peut refuser à quiconque l'entrée sur son territoire. Il est impossible cependant de faire abstraction des symboles qui s'attachent à la personne (et aux fonctions) de celui qu'on appelle le souverain pontife. Nous savons qu'il partage avec le président français la conception d'une laïcité "moderne" qui consiste tout bonnement à diaboliser les lois de 1905 et à réintroduire – sournoisement – le religieux dans l'espace public. Nous savons aussi que ce pape manifeste une grande sympathie pour l'Opus dei ; nous connaissons ses opinions sur le droit des femmes et nous n'oublions pas ses origines qu'on s'est appliqué à passer sous silence.

C'est pourquoi les associations laïques qui ont protesté contre sa visite en France ont eu raison de marquer leur vigilance. Ce rappel à l'ordre risque de passer encore pour archaïque : il est pourtant nécessaire de combattre les confusions qu'on voudrait entretenir sur (et contre) la laïcité.

• L'église et le collège

Le collège (public) de Margencel, en Haute-Marne, a été endeuillé, au début du mois de juin, par la mort de sept collégiens, victimes d'un accident de car. L'émotion provoquée par un tel événement est proprement inconcevable. Jusqu'à favoriser les confusions les plus inouïes. Une cérémonie religieuse, en effet, a eu lieu, dans l'enceinte du collège, en présence du Premier ministre. Il ne s'est trouvé personne pour protester. On alléguera que la mort de sept enfants mérite bien qu'on renonce à certaines positions jugées intraitables (ou archaïques). Là réside précisément l'intolérable confusion.

• La laïcité et le fœtus

Les décrets parus le 22 août 2008 au Journal officiel autorisent inscription auprès de l'état civil et organisation d'obsèques pour les fœtus décédés en deçà des 22 semaines fixées antérieurement. Il entretient ainsi une regrettable confusion entre accouchement et fausse couche précoce et permettrait probablement aux anti-IVG de s'engouffrer dans la brèche. Encore une manière insidieuse de réintroduire du religieux dans la sphère publique et de porter un coup à la laïcité de notre République.

RENDEZ-VOUS
MANIFESTATIONS

Culturel

- Le 11 octobre (Trouvailles : "Attention école" par la compagnie Laskar Théâtre) à Blanzat (63), le 17 octobre à Gelles (63), le 22 octobre au centre de loisirs de Vertaizon (63), les 28 et 29 octobre au Lioran FAL 15 Les Galinottes
- Le 27 septembre : rencontre entre les FAL et la Comédie de Clermont (J.-M. Grangier) à la FAL
- Du 4 au 18 octobre : Sténopé, Nicéphore (expo photo) à Falexpo
- Le 11 octobre : Trouvailles "Hans Marlichen, Cendrillon et les autres" par la compagnie Petit Théâtre Dakoté à Ydes (15)
- Du 23 octobre au 22 novembre : peinture de Laurent Rabier à Falexpo
- Le 25 octobre : "Méssilo Yétép" par la compagnie Léon Larchet au Monastier-sur-Gazeille (43)

JEUNESSE

- Le 25 octobre : junior-associations : journée d'animation. Du 25 octobre au 6 novembre : farniente : vacances scolaires à Ménétrol

UFOLEP

- Les 27 et 28 septembre : week-end du sport en famille au Jardin des Plantes (danse country, pétanque, course d'orientation...) à Clermont-Fd
- Le 28 septembre : critérium départemental de tir à l'arc (UFOLEP) à Riom et en octobre : critérium départemental de tir à l'arc (intérieur) à la Tour d'Auvergne

LE 24 OCTOBRE 2008
Assemblée générale UFOLEP
à Pont-du-Château

USEP

- Le 4 octobre 2008 : journée multisports animateurs USEP à Chadieu
- Les 15 et 16 octobre : journées découverte rugby à Gerzat
- Le 21 octobre : assemblée générale à Clermont-Ferrand

FORMATIONS

UFOLEP

- Les 27 et 28 septembre : tests de sélection

CQP Animateur de Loisirs Sportifs option Activités

- Gymniques d'Entretien et d'Expression à Clermont-Fd
- Les 4 et 5 octobre : APE : rassemblement d'animatrices, rando : brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré, auto : brevet fédéral d'officiel 1^{er} degré au Chambon-sur-Lac
- Les 11 et 12 octobre : CQP : positionnement, tir à l'arc : brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré à Vichy
- Les 25 et 26 octobre : modules communs à toutes les disciplines - Recyclage APE pour les titulaires des FIA à Clermont-Fd
- Du 25 au 29 octobre : CQP : 1^{re} session de formation à Clermont-Fd

Culturel

- Les 6 et 7 octobre et les 11 et 12 octobre : stage régie / éclairage niveau 1 aux Ancizes
- Le 18 octobre : stage country avec J.-L. Lemoine à Clermont-Fd

USEP

- Les 9 et 10 octobre 2008 : stage départemental USEP à Vichy
- Du 27 au 31 octobre : stage ZEP à Vichy

13 et 14 septembre 2008

Finale nationale UFOLEP de trial auto 4 x 4 et de buggy

Le comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme a organisé, les 13 et 14 septembre 2008, la finale nationale de trial auto 4x4 et de buggy à Cros, au cœur du Sancy-Artense, en collaboration avec les associations Cavalos 4x4 et Trialix 4x4.

Cette épreuve, qui s'est déroulée sur un espace aménagé de 25 hectares, a permis d'attribuer les titres nationaux UFOLEP dans les différentes catégories. Le trial a eu lieu sur un parcours jalonné de zones de franchissement d'obstacles sans notion de temps ni de vitesse. Sous le contrôle de commissaires, chaque concurrent devait effectuer à tour de rôle le franchissement de la zone avec passage de portes et se voyait infliger des points de pénalités en fonction des erreurs faites. Cette finale, qui a regroupé 52 équipages qualifiés lors de tours préliminaires et issus de quelque trente départements, se déroulait en deux manches de



six zones minimum, chaque manche étant considérée comme une épreuve à part entière. Le cumul des points obtenus à chaque manche a déterminé le classement pour chaque catégorie.

La réussite de cette importante manifestation qui a monopolisé sur plusieurs jours un grand nombre de bénévoles, a montré, une nouvelle fois, la vitalité du comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme.

Vous souhaitez devenir Animateur de loisir sportif

L'UFOLEP Auvergne vous propose une formation professionnelle qualifiante : le **CQP ALS (certificat de qualification professionnelle animateur de loisirs sportifs)** option activités gymniques d'entretien et d'expression. Les sélections auront lieu les **27 et 28 septembre 2008** à Clermont-Ferrand.

Renseignements et inscriptions : UFOLEP Auvergne 21/25, place Delille 63000 Clermont-Fd Tél. 04 73 14 79 12 ufolepauvergne@wanadoo.fr www.ufolep-auvergne.org

Un Usépien à Pékin

C'était sans doute un pari un peu fou que de vouloir rallier la place de Jaude à Pékin à vélo, seul et sans assistance. Pierre Robin, directeur du service des sports de la ville de Clermont et membre du comité directeur USEP du Puy-de-Dôme, a réussi à boucler ce périple de plus de 10 000 kilomètres en 80 jours. De retour en terre auvergnate, il viendra prochainement partager ses souvenirs et émotions avec les lecteurs d'*Auvergne laïque*.

Présence et départ de Georges Dassaud

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Gérard Dassaud fut un sacré carriériste : accéder des simples fonctions de Trésorier au grade prestigieux de la présidence, voici un itinéraire qui révèle une grande ambition...

Sauf que Georges Dassaud n'a brigué ni les honneurs ni le pouvoir ni la fortune. Trésorier, certes, mais de l'amicale laïque de Gerzat, pendant de nombreuses années, président, en effet, mais de la FAL de mai 1999 (période où il n'était pas aisé de prendre en charge cette mission) à mai 2008, après avoir été élu depuis avril 1999, il est réélu administrateur de cette même FAL en 2008. Loin de réduire la présidence à une fonction strictement honorifique, il multiplie les activités, pendant plus de trente ans, il est directeur des colonies de vacances UFOVAL (Saint-Nazaire, Guidel...). Il poursuit ainsi une expérience et un engagement précoces – partagés avec son épouse – de directeur de nombreuses colonies de vacances pour la FOL de la Creuse. De 2000 à 2007, il assure bénévolement la direction du séjour ski à Châtel. Il est président du CRAV depuis 2005. Une carrière bien remplie donc, tout entière consacrée – dévouée – à l'école, à l'éducation et aux loisirs de la jeunesse, dans l'attachement indéfectible à la laïcité. Devenu maire de sa commune, il abandonne son poste de président, sans renoncer à ses engagements. Son ami Gérard Chanel lui succède. Nul doute que la commune de Gerzat pourra compter sur le dévouement et l'efficacité de son nouveau maire : la FAL peut s'en porter garant.

Gérard Chanel, un homme bien connu dans nos services

Gérard Chanel succède, à la présidence de la FAL, à Georges Dassaud, dont il a été le collaborateur et l'ami : une succession placée donc sous le signe de la fidélité à des engagements communs.

Nous pourrions accueillir le nouveau président de manière convenue et solennelle ; mais, par la vitalité dont il a toujours fait preuve, la convivialité qu'il sait entretenir, Gérard Chanel mérite un autre hommage que celui du panégyrique et de l'oraison : il a depuis longtemps gagné notre amitié, notre estime, et nous lui accordons aujourd'hui notre confiance dans la mission qu'il a accepté de remplir. Si nous voulions faire un peu d'humour, nous dirions que Gérard n'a gagné, au titre

de président, qu'un bureau particulier, une place dans le parking et un agenda bien rempli : il ne fait en effet que poursuivre assidûment l'action et l'engagement qu'il a toujours menés pour défendre et illustrer les principes de la laïcité auxquels il est si profondément attaché. Il s'y emploie avec toute l'énergie et toute la conviction dont il a déjà fait preuve au sein de la FAL, dans notre journal, dans l'animation du Cercle Condorcet qu'il dirige depuis neuf ans, autant que dans sa longue carrière pédagogique dont il lui

reste le souci fervent de l'éducation pour tous. Nous n'oublions pas l'allocution qu'il prononçait à l'occasion de la dernière assemblée générale de la FAL : évoquant l'action et les valeurs de la ligue de l'enseignement, célébrant l'éducation populaire et la vie associative, Gérard Chanel nous délivrait en même temps sa profession de foi, faisait la preuve de son humanisme foncier. Bienvenue donc à Gérard Chanel : nous savons à qui nous avons affaire et la FAL est entre de bonnes mains.



La Gauthière Culture et Loisirs (Clermont-Ferrand) Pour une culture partagée

Notre rencontre est déjà tout un symbole : quand *Auvergne laïque* avait demandé à être reçue par les responsables de "La Gauthière Culture et Loisirs", il l'a été non par le seul bureau de l'association, mais également par des membres des équipes enseignantes du groupe scolaire Charles-Perrault dont Chrystelle Joly, directrice de l'école maternelle et Isabelle Raynaud, directrice de l'école élémentaire. Sont alors apparus les liens très forts qui unissent écoles et association, avec pour seul souci l'éducation des enfants et des jeunes de ce quartier de la Gauthière situé à l'orée des quartiers nord de Clermont-Ferrand aux pieds des remparts de Montferrand. L'école est classée en zone "Ambition réussite", le quartier inscrit dans le CUCS (contrat urbain de cohésion sociale), dans les projets ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) et en zone franche.

Pour Jean-Michel Brun, à la fois enseignant à l'école élémentaire et vice-président de l'association, véritable relais entre les deux structures, "c'est naturellement que l'école a trouvé auprès de LGCL, l'aide, le soutien et l'accompagnement dont elle avait besoin".



Après trente-six ans de fonctionnement, avec ses nombreuses sections et activités, cette association remplit à La Gauthière une véritable mission de service public tant auprès du jeune public que des adultes du quartier et même au-delà ; outre les moments conviviaux (fêtes, rassemblements ou expositions), c'est une large palette d'activités qui leur sont proposées :

Des sections "adultes" : Informatique (et de plus une convention d'utilisation avec la CAF) - Gymnastique d'entretien (au gymnase municipal de La Charme) - Artisanat - Guitare - Après-midi culturels - Randonnée pédestre - Yoga.

Des sections "enfants" : Théâtre - Musique (guitare) : achat des instruments par l'association pour 18 enfants (du CE2 au CM2) - Danse (modern jazz) : encadrée par une jeune bénévole - Ludothèque - Sport (USEP : tous les enfants de l'école élémentaire sont licenciés). Ces deux dernières activités sont conduites par un assistant d'éducation (mis à disposition temporaire par l'Éducation nationale) et par une, salariée de l'association.

Le projet "Une réussite culturelle pour une réussite éducative" se décline en quatre :

■ **Lire et créer des œuvres plastiques :** atelier destiné à des élèves de CE1 et de CE2 en partenariat avec le musée d'art Roger-Quilliot. En juin dernier, ces élèves ont passé une journée à Paris notamment au musée du Quai Branly.

■ **Lire l'image :** en collaboration avec La Jetée. Un mercredi par mois, un groupe de huit élèves visionnera trois ou quatre courts-métrages sur un thème donné, ce qui permettra ensuite aux enseignants une exploitation en classe (analyse, critique, échanges oraux ou écrits).

■ **Lire et faire lire :** à la pause méridienne, deux retraités assurent pour une trentaine d'enfants ce moment de lecture plaisir et d'échanges intergénérationnels.

La vidéothèque (en cours de réalisation) : une centaine de DVD à voca-

tion éducative ont été acquis par l'association ; ils seront prêtés aux enfants dont la seule obligation sera d'effectuer leur choix en compagnie de l'un de leurs parents afin de favoriser les échanges à l'intérieur de la famille. La gestion de ce dispositif devrait être confiée à d'anciens élèves actuellement collégiens (le choix de certains DVD a été fait en relation avec des enseignants du collège La Charme).

Cette coopération est complétée par une action originale "Pour une culture scolaire à partager" (en partenariat avec l'association "Jeunesse et horizons"). Cette action est conduite de la petite section de maternelle au CM2 sur des thèmes choisis annuellement (les musées, les métiers d'arts, les métiers de bouche, pour l'école élémentaire ; ou les sorties, la médiathèque, les jeux traditionnels, pour la maternelle). Elle a pour idée directrice que les parents et les enfants effectuent les mêmes sorties ou les mêmes visites (soit ensemble, soit en décalé) et puissent ensuite échanger à l'intérieur même de la cellule familiale autour d'un sujet culturel commun. De plus les parents inscrits à l'activité se retrouvent un après-midi par quinzaine pour des ateliers de fabrication d'objets, en rapport avec le thème choisi. Selon Isabelle Raynaud, "toutes ces activités, toutes ces actions cohérentes entre elles et avec le projet d'école sont porteuses de sens pour les familles et apprennent à l'enfant à grandir".

Des difficultés ? comme dans beaucoup d'associations, le renouvellement des bénévoles est difficile ; les adhérents militants doivent de plus en plus apprendre à cohabiter avec des adhérents consommateurs ; les financements annuels et non garantis, ne permettent pas d'envisager sereinement des projets à long terme. Enfin des locaux par trop exigus, selon Chrystelle Joly, dont "la configuration rend très difficile le développement des activités pour les moins de six ans, alors que l'équipe pédagogique est débordante d'idées !".

Cependant de nombreuses raisons d'espérer : d'abord l'aide et les encouragements des partenaires aux premiers rangs desquels la ville de Clermont et l'Éducation nationale. Ensuite, le retentissement sur le quartier, La Gauthière Culture et Loisirs est un des moteurs reconnus de l'animation de ce secteur. Enfin la volonté militante et l'engagement des deux équipes. Laissons le dernier mot à Françoise Porceddu, la présidente : "Notre association est complémentaire de l'école élémentaire Charles-Perrault, elle participe à la cohésion sociale, au brassage culturel

des petits et des grands et permet de tisser des liens forts et durables entre les habitants de La Gauthière".

Contact
La Gauthière Culture et Loisirs
4C, rue du Pré-Juge
63100 Clermont-Ferrand
04 73 24 42 45

lagaucel@wanadoo.fr
www.lagaucel.org

HISTORIQUE. Le quartier de La Gauthière est relativement jeune. Il a été créé sur des champs d'angélique autour des années 68. Il s'appelait alors ZUP de la Plaine (zone à urbaniser en priorité). En 1971, Gabriel Montpied, maire de Clermont, estima qu'il manquait un pôle d'attraction pour les jeunes. C'était l'époque des mille clubs. La municipalité décida d'en installer un. Une fois les travaux terminés, une assemblée générale des jeunes intéressés a été convoquée. Un conseil d'administration a été élu. Le nom donné à l'association a été Centre Culturel et Loisirs de la ZUP Nord. La déclaration en préfecture a été faite en avril 1972. L'affiliation à la FAL a été rendue problématique en raison de l'existence d'un FJEP, dont il ne restait qu'une section basket.

Sous l'impulsion de Jacques Magnier, trésorier du FJEP, la fusion des deux associations est réalisée, un peu dans la douleur. Malgré quelques assemblées générales houleuses, la présence à chaque AG du président de la FAL, Jacques Valentin, permet d'éviter le pire. L'association se structure et de nombreuses activités en direction de tous les publics sont mises sur pieds.

Avec l'ouverture de l'école Charles-Perrault, la coopération s'est vite imposée. Un centre de loisirs sans hébergement recueille plus de 70 enfants. Des semaines d'animation ont lieu, aussi, avec la venue d'artistes comme Marc Ogeret ou Jacques Douai qui, en plus de leur récital à l'opéra municipal mis gratuitement à notre disposition grâce à Jean Maissonnet, faisait une animation à l'école et une dans les locaux de l'association. Durant la semaine d'animation, il y avait un spectacle gratuit tous les soirs sur la place vers le centre commercial. Il y avait alors une section sportive importante : volley (masculins et féminines), basket, tennis de table, un ciné-club une fois par mois, des camps d'été pour les ados. Puis la municipalité, bien que maintenant son aide financière, décide de supprimer le poste d'animateur créé à l'origine par Roger Quilliot. Des bénévoles se sont lassés ou ont disparu et il a fallu revoir nos ambitions un peu à la baisse. Mais une grosse partie des activités a pu être maintenue.

En 1993, l'assemblée générale décida le changement de nom de l'association qui devient "La Gauthière Culture et Loisirs". Mais l'orientation est conservée : une association ouverte sur le quartier, avec des activités variées, pour tous les goûts et tous les âges et un partenariat étroit avec l'école laïque, seule véritable école de la République.

Pour bien marquer ce partenariat il a toujours été demandé qu'un enseignant se présente au conseil d'administration de l'association. Il y représente certes l'école, mais il participe aussi, comme tous les autres administrateurs à la vie du quartier et de l'association dans son intégralité. Si l'association n'est pas une amicale laïque stricto sensu, la Gauthière Culture et Loisirs a toujours été la plus fidèle amie de l'école.

Gérard Gilardin, ancien président

ÉCHOS

Les vingt ans de l'Association Culturelle et Sportive Richelieu : une fête réussie

Les invités sont venus partager un moment de convivialité et découvrir avec surprise la vitalité du foyer. Le dernier jour de festivité, jeudi 3 juillet 2008 a démontré, au travers de son histoire, la détermination de l'ACS Richelieu à répondre aux besoins et attentes des résidents du foyer-résidence Richelieu tout en les inscrivant dans la société d'aujourd'hui. Si pendant quatre jours nous n'avons pu développer et présenter au mieux les dix-neuf activités, lors de la conférence de presse (nous regrettons l'absence remarquée de certains médias) toutes ont été mises en valeurs. Un résident par activité a été récompensé pour bien signifier que l'ACS Richelieu c'est d'abord leur affaire ; d'ailleurs trois d'entre eux ont pris la parole et font aussi parti du conseil d'administration de l'association. Lors de la dernière journée, il est à noter une représentation importante des membres de l'UFOLEP. Le lundi 30 juin, premier jour de la manifestation, le tennis de table a connu un véritable succès avec plus de 50 participants. Des stands d'expositions ont été très visités et appréciés à leur juste valeur. Une démonstration de gymnastique, un jeu de pétanque ainsi qu'une animation théâtre ont ponctué le mardi 1^{er} juillet.

Le mercredi 2 juillet a laissé place aux arts plastiques avec la réalisation de cadres en un temps record. Ensuite, nouvel apprentissage pour certains en poterie. La soirée s'est clôturée par un gymkhana VTT assez disputé. Le jeudi 3 juillet, grâce aux "petits discours", les invités ont découvert plus précisément l'association permettant ensuite, entre tous, de nombreux échanges autour du pot de l'amitié. Un merveilleux buffet a permis de poursuivre la fête, animée par un très bon musicien. Le gâteau d'anniversaire fabriqué par l'ESAT du domaine du Marand fut vivement apprécié, symbolisant aussi la réussite de l'événement vécu au sein de l'association CAPP.

Intervention de Christian résident du foyer : "L'activité pétanque : Nous avons eu le plaisir d'être invités au championnat de France de pétanque 2007 par les responsables de l'UFOLEP. Comme toujours l'accueil fut très bon et nous avons été heureux de pouvoir participer.

J'aime cette activité car on rencontre du monde qu'on ne connaît pas et on mange avec eux après les parties. Nous aimons retrouver les copains de la pétanque et jouer avec eux, ce qui nous apporte beaucoup de choses. On parle des matchs passés et des progrès que nous avons faits. Nous tenons à remercier une fois encore les organisateurs ainsi que l'ensemble des participants des tournois pour leur gentillesse."

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 10 OCTOBRE 2008

ASSOCIATIONS,
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La banque des
valeurs
qui n'ont pas de prix

GRUPE BANQUE POPULAIRE



**CREDIT
COOPERATIF**

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...

Vous voyez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif connaît et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'échange. Venant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
TÉL. 04 73 19 56 90
FAX 04 73 30 97 16
E-mail : chamaliere@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

“En sortant de l'école...”

Le service Vacances de la FAL, connu et reconnu sous le nom UFOVAL, n'a pas simplement pour but de proposer des “vacances pour tous”. Il se doit d'intervenir dans les moments de loisirs des enfants et adolescents (principalement pendant les vacances scolaires mais aussi les mercredis) ; il se doit aussi d'entretenir le lien fort qui unit la Ligue de l'Enseignement avec le milieu éducatif en proposant des projets de classes de découverte aux écoles, collèges et lycées. Ces ambitions respectent particulièrement le projet initial de la Ligue : former le citoyen.

Reprenons un peu le cours de l'histoire : lors de sa création en 1866, la Ligue de l'enseignement voulait former des citoyens libres et indépendants capables de s'émanciper des tutelles et d'assumer, en totale autonomie, leurs choix de vie, dans un cadre républicain. La mise en œuvre de ce projet de société a trouvé sa traduction dans divers domaines tels que le sport, la culture, l'environnement, les relations internationales.

La Ligue de l'enseignement était à l'origine des lois “Jules Ferry” de 1881, 1882 et après, elle a développé un partenariat important avec le ministère de l'Éducation nationale. Elle a organisé les premières classes de découverte dès 1948 à l'Abéroutat (64) et 1953 à La Fécaz (73). Depuis les centres d'accueil se sont développés (plus de 130 en 2008), ce qui fait de la Ligue la référence en matière de classes de découvertes depuis plus de 50 ans.

Depuis 80 ans, nous voulons favoriser le droit aux vacances et aux loisirs pour tous. L'UFOVAL a été créée en 1928 pour proposer des séjours de vacances avec enfants et adolescents. Puis, avec la mise en œuvre des congés payés, la Ligue a créé en 1947 le CLTC (Centre Laïque de Tourisme Culturel), destiné à développer l'accès aux vacances et aux loisirs des adultes et des familles. Aujourd'hui, à travers nos projets et nos organisations, nous affirmons notre volonté de répondre aux besoins sociaux en privilégiant des stratégies de développement local et en défendant le droit aux loisirs et au départ.

Interview express

Quel est ton rôle au service vacances de la FAL 63 ?

Marianne Gouffault : Directrice d'un accueil de loisirs.

Quel a été ton parcours au sein de la FAL 63 ?

M. G. : Directrice occasionnelle de juillet 2003 à janvier 2005 puis directrice permanente à partir de février 2005.

En quoi consiste ton travail ?

M. G. : Élaborer le projet pédagogique du centre en accord avec le projet éducatif de la FAL. Accueillir les parents pour l'inscription de leurs enfants au centre de loisirs. Recruter des animateurs, préparer et organiser l'accueil des enfants avec l'équipe, réserver les prestataires, organiser la logistique de l'accueil (entretien, service, repas, etc.). Animer et soutenir l'équipe pédagogique, former les animateurs et les stagiaires. Impulser des projets d'activités. Gérer un budget et faire la comptabilité, faire les remises de chèques et autres paiements des usagers. Établir les factures et suivre leur règlement. Effectuer toutes tâches de secrétariat afférentes à la gestion du centre. Établir et faire vivre les relations avec les diverses institutions concernées, à commencer par la mairie et j'en oublie peut-être...

As-tu des relations avec d'autres services de la FAL 63 ?

M. G. : Pas notablement, si ce n'est par nécessité avec le service APAC assurances en cas de sinistres, un petit peu avec le service culturel ou l'UFOLEP.

L'accueil de loisirs, une activité vacances en plein développement



Les temps “libres” des enfants sont beaucoup plus importants que ceux de leurs parents. Il a donc fallu créer des temps et des lieux qui permettent la prise en charge des enfants et des jeunes. Ces temps et ces lieux peuvent être multiples :

- le matin avant la classe, à midi pendant le temps de repas et avant la reprise des cours ou en fin d'après-midi après l'école : c'est le péri-scolaire ;
- le mercredi et maintenant la fin de semaine (avec la généralisation de la semaine de quatre jours) : c'est l'extra-scolaire ;
- les vacances scolaires.

Ces temps et ces lieux de proximité sont dénommés “accueil de loisirs

sans hébergement” (anciennement centre de loisirs ou encore centre aéré), ALSH en abrégé.

L'accueil de loisirs n'est pas une garderie : c'est un lieu d'épanouissement, d'apprentissage, de socialisation, de citoyenneté. Il est organisé en fonction des jeunes accueillis : enfants d'âge maternelle, enfants, adolescents.

L'accueil de loisirs est conçu pour permettre un accueil éducatif de qualité, grâce à des équipes spécialement formées. Il se déroule sur la commune, il est vecteur d'actions propres, d'informations et d'écoute auprès des enfants, des familles et des élus. Il offre un choix d'activités selon le projet local, dans

un environnement bien identifié et assurant la lisibilité du temps et de la fonction de loisirs. Ceci est particulièrement important lorsque c'est un établissement scolaire qui sert de structure d'accueil.

L'ALSH est ouvert à tous. Il doit participer à l'éducation de l'enfant qui nous est confié tout en répondant à différents souhaits ou projets :

- proximité et coût modéré, avec l'objectif d'en faciliter l'accès à toutes les familles. Grâce à une convention avec la CAF, nous pouvons mettre en place des tarifs différenciés selon le quotient familial ;
- développement de l'animation de la cité, avec une implication des enfants et des jeunes dans la vie de leur commune ;
- développement du lien social pour la contribution à une citoyenneté active principalement de proximité ;
- facilitation de l'emploi des jeunes sur la commune ou le territoire d'implantation ;
- mise en œuvre du principe de continuité éducative entre les différents lieux et moments de vie de l'enfant ou du jeune.

Le service vacances de la FAL gère huit accueils de loisirs permanents pour des communes ou communautés de communes (Aubiat, Beaumont, Blanzat, St-Bonnet-près-Riom) et trois ALSH estivaux (Riom/Loubeyrat, Murol, Vertaizon).



Quelques chiffres

En 2008, le service Vacances de la FAL 63, c'est :

- ✗ 1 responsable détaché de l'Éducation nationale
- ✗ 3 permanents au siège place Delille à Clermont
- ✗ 8 directeurs permanents d'accueil de loisirs
- ✗ 2 directeurs adjoints permanents d'accueil de loisirs
- ✗ 12 directeurs occasionnels de centres ou de séjours
- ✗ plus de 200 animateurs occasionnels de centres ou de séjours
- ✗ 2 centres d'accueil permanents
- ✗ 90 séjours proposés pour l'été 2008
- ✗ 8 accueils de loisirs permanents (mercredi, petites et grandes vacances)
- ✗ 3 accueils de loisirs supplémentaires en été
- ✗ 31 000 journées enfants en accueils de loisirs
- ✗ 5 900 journées enfants pour les activités du centre de Chadieu
- ✗ 375 enfants ou adolescents en séjour été 2008 pour 4 622 journées de vacances
- ✗ 20 écoles en classes de découverte pour 850 élèves
- ✗ 1,5 million d'euros de budget.

Un lien fort avec les écoles : les classes de découverte

Depuis de nombreuses années, la Ligue de l'enseignement a su démontrer l'intérêt et la nécessité d'organiser des classes de découverte. Parmi toutes les bonnes raisons de partir, certaines répondent directement aux enjeux fondamentaux de l'école :

- acquérir plus d'autonomie ;
- savoir être et vivre ensemble ;
- devenir acteur de son environnement et de son avenir ;
- parfaire des compétences méthodologiques ;
- affiner les concepts de temps et d'espace ;
- s'approprier des techniques et maîtriser des outils.

Les thèmes proposés par les différents centres d'accueil sont en parfaite cohérence avec les programmes scolaires et les références du socle commun de connaissances et de compétences. Ils touchent les domaines du sport, des arts et de la culture, de l'environnement et du développement durable, du

patrimoine, des sciences et techniques, des multimédias, des langues vivantes.

Le rôle du service classes de la FAL 63 est un rôle de correspondant local, c'est-à-dire un interlocuteur proche des établissements scolaires. Nous sommes l'interface entre les enseignants, les centres d'accueil, les collectivités... Une sélection de centres et de thèmes est proposée à toutes les écoles du département en début d'année scolaire. Cette année nous avons mis en avant trois thèmes particulièrement demandés :

- le volcanisme avec les différents centres du réseau ;
- la préhistoire avec le réseau de centres de la Ligue de la Dordogne ;
- la mer qui reste un grand classique.

Notre ambition est de permettre le départ de nombreux élèves du Puy-de-Dôme en accompagnant au maximum les enseignants pour la réussite des projets.



N'oublions pas le centre de Chadieu !

Propriété du syndicat intercommunal de Chadieu, composé des communes d'Authezat, les Martres-de-Veyre, Veyre-Monton, La Sauvetat et Le Cendre, à 20 kilomètres de Clermont-Fd par l'A 75 (sortie n° 6), le centre de Chadieu est situé dans un parc de 32 hectares en bordure de l'Allier. Sa partie forestière est gérée par le Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne (CEPA).

L'aménagement et le suivi des bâtiments sont à la charge de la FAL 63 qui organise les activités sur le site ; l'entretien des abords, haies et murs est assuré par le gardien employé par le syndicat ; des agriculteurs fauchent les prairies.

Le château sur un enclos d'un hectare constitue une enclave privée.

Dans les bâtiments des anciennes écuries du château réhabilités par le syndicat et sur les espaces ouverts au public, la FAL accueille des écoles, des collèges et des lycées. Pendant les vacances et les mercredis, elle ouvre son propre ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) pour les enfants des communes environnantes et reçoit l'accueil de loisirs de Pont-du-Château. Les salles et notamment la grande serre récemment aménagée, ainsi que la cuisine sont louées aux associations et aux particuliers qui en font la demande. Les possibilités d'accueil de ce centre et son cadre en font une destination particulièrement agréable.

Contact : Lydie Gérard, 04 73 39 57 30 - E-mail : chadieu@free.fr - Site Internet : chadieu.free.fr



Nous avons rencontré...

Mélanie

Le service Vacances : Où es-tu partie cet été ?

Mélanie : En Angleterre à Peterborough en séjours linguistiques. J'étais logée dans une famille anglaise avec un étudiant espagnol ; j'avais des cours collectifs tous les matins

dans un collège et des activités culturelles et sportives l'après-midi avec les animateurs partis avec nous depuis Clermont.

S. V. : As-tu fréquenté d'autres centres ou séjours proposés par le service Vacances de la FAL 63 ?

M. : Oui, Montalivet en Gironde, Le Sappey-en-Chartreuse, Autrans², et quand j'étais plus petite le centre de Chadieu¹. En novembre, je dois partir à Amsterdam².

S. V. : Comment as-tu connu l'UFOVAL ?

M. : Par le comité d'entreprise Michelin pour les séjours. Par l'école des Martres-de-Veyre pour le centre de Chadieu.

S. V. : Quels souvenirs as-tu gardés ?

M. : Toujours une bonne ambiance avec les animateurs. Cette année, au retour de Peterborough nous avons même créé un blog pour échanger nos photos. Le thème astronomie à Autrans m'a aussi laissé de bons souvenirs avec l'observation des étoiles la nuit. À Chadieu, ce fut ma première nuit sous tente quand j'avais sept ans.

1. Centres FAL 63 (NDLR)

2. Centres FAL 38 (NDLR)

Nous contacter

- ✓ Par téléphone :
04 73 14 79 19
Serge Coissard
04 73 14 79 20
Monique Martin-Vallat
- ✓ 04 73 14 79 21
Fred Bompied
- ✓ Par courriel
ufoval63@fal63.org
- ✓ Sur Internet :
ufoval63.free.fr



Les modes de diffusion

Le service Vacances de la FAL appartient au réseau Vacances pour tous de la Ligue de l'enseignement et diffuse les catalogues nationaux :

- * passions hiver et été pour adultes et familles ;
- * junior hiver et été pour les enfants ;
- * évasion (séjours à l'étranger) ;
- * séjours linguistiques ;
- * classe de découvertes (école et collège) ;
- * voyages scolaires éducatifs à l'étranger ;
- * arts et musik (séjours artistiques et musicaux pour jeunes et jeunes adultes) ;
- * séjours sportifs (pour les groupes) ;
- * séjours groupes (pour adultes).

Sur le plan départemental, nous faisons une sélection de séjours pour enfants et adolescents et nous éditons une plaquette hiver et une brochure été avec des départs de Clermont-Ferrand. Ces parutions sont disponibles dans nos locaux ou sur simple demande par téléphone ou Internet via un mail ou le site web du service.

Nous sensibilisons de nombreuses familles par l'intermédiaire des écoles où nous envoyons un tract par élève, les enseignants ayant la gentillesse de diffuser auprès de leurs élèves.

Depuis avril 2008, nous avons mis en place un site web (ufoval63.free.fr). Ce site permet de prendre connaissance des offres de séjours, d'accueils de loisirs. Il permet d'obtenir en ligne des fiches d'inscription et les notices informatives.

À ce jour, nous avons dépassé les 5 000 connexions et nous sommes en deuxième position des UFOVAL sur un moteur de recherche très célèbre.

Service Vacances et classes : une équipe à votre écoute

Pour diriger ce service, le responsable, Serge Coissard, dispose d'une équipe de trois personnes.

Serge Coissard occupe un poste de détaché de l'Éducation nationale et son rôle est multiple : liaison avec les collectivités locales et territoriales, liaison avec le réseau Ligue de l'enseignement, gestion financière et administrative du service vacances, organisation et recherche des séjours proposés, fonctionnement du centre de Chadieu, prise en charge de tout le secteur classe.

Frédéric Bompied a en charge le secteur des accueils de loisirs, liaison avec nos partenaires institutionnels (mairie, CAF, Jeunesse et

Sports), budgets des centres, élaboration des documents informatifs et administratifs des accueils. Il est aussi le Monsieur Informatique du service : webmestre du site du service Vacances, fonctionnement du logiciel de gestion des clients et des factures, création et mise en œuvre de petits logiciels internes. Monique Martin-Vallat est la voix du service Vacances. Son rôle est d'accueillir les gens dans nos bureaux ou au téléphone. Elle s'occupe de la diffusion des offres (envoi de plaquettes, de catalogues, de bulletins d'inscription), du suivi clientèle (inscription, facturation, encaissement, relance), de la liaison avec le service comp-

tabilité de la FAL 63, de la liaison avec les institutions ou organismes de tutelle.

Le troisième poste, non pourvu au moment du bouclage de ce numéro, a en charge la liaison avec le service national "Vacances pour tous" (réservation sur les séjours nationaux ou internationaux, billets d'avion pour vos séjours...), le montage de séjours au départ de Clermont, la mise en page et le suivi de l'élaboration de la plaquette été "départs Clermont-Ferrand" pour les jeunes.

Tous ces postes sont complémentaires et étroitement liés les uns aux autres pour proposer une large gamme et répondre aux attentes des familles et des jeunes.

Avec les DDEN Papa et maman pourront dormir le samedi matin...

France Inter, vendredi 29 août 2008 au petit matin, message de communication du ministère de l'Éducation nationale : un père de famille se réveille trop tard pour lever sa fille et la préparer pour l'école, affolement... puis soulagement : on est samedi et grâce à la réforme de la rentrée 2008, les papas peuvent dormir ! Dans ce message ministériel promotionnel, la démagogie le dispute à l'insulte aux familles, présentées dans leur mission éducatrice, comme principalement soucieuses de leur confort personnel.

Plutôt que de flatter un électoralat désireux de partir en week-end par une mesure prise à la hâte et avec un invraisemblable désinvolture au regard des conséquences matérielles et pédagogiques, il eût été plus responsable et plus courageux de mener une réflexion de fond sur les rythmes scolaires.

Le gouvernement encourage les parents à ne percevoir que les avantages d'un samedi matin en famille. Si cet aspect est loin d'être négligeable, il eût été plus honnête d'avoir une démarche pédagogique en direction de ces familles, en analysant les causes profondes des échecs scolaires dans le système français, au miroir des systèmes européens.

Mais on a préféré faire le choix du miroir aux alouettes !

Analysons cette réforme au plan matériel et au plan pédagogique. Jacques Pelissard, président de l'Association des maires de France, a alerté le ministre de l'Éducation nationale dès juin dernier. "Il ressort globalement des remontées du terrain un sentiment général de pagaille que j'ai le devoir de vous rapporter." Selon lui, ce sentiment de pagaille naîtrait du fait que "les réunions des conseils d'écoles se déroulent sans que les incidences des divers choix soient connues et étudiées, ni en terme organisationnel, ni au regard des temps de travail des personnels communaux attachés à l'école, ni en matière de coûts complémentaires pour les communes".

Sur les trois heures supprimées du samedi matin, deux seront remplacées par une aide personnalisée au bénéfice des élèves en difficulté, par groupes de trois à six. Cette aide débutera en octobre, après une observation destinée à repérer les difficultés des élèves.

Deux heures hebdomadaires seront donc consacrées à ce soutien pendant 27 semaines. Pour l'inspecteur d'académie de Paris, cette aide devra être organisée sur la base du volontariat "pour ne pas être perçue comme une punition... elle sera proposée aux élèves et à leurs parents et ce sera à nous de les persuader".

Quelles sont les plages horaires envisageables ?

- Trente minutes de soutien, les quatre jours de la semaine, de 8 h à 8 h 30 ou de 11 h 40 à 12 h 10 ou de 13 h à 13 h 30 ou enfin 16 h 40 à 17 h 10.

- 1 heure, deux fois par semaine après la journée de classe.

- 2 heures le mercredi matin.

Dans tous les cas de figure, se posent des problèmes d'aménagement des transports scolaires, des horaires de cantine, des temps de service des personnels communaux.

L'autre incidence, au plan communal, concerne l'harmonisation avec les activités périscolaires.

La réponse du ministre aux élus, mis devant le fait accompli de devoir tout gérer eux-mêmes, a été qu'ils n'ont qu'à se débrouiller !

Au plan pédagogique, il ne s'agit plus de pagaille mais d'aberration. Parce que 15 % des élèves seraient en échec à la fin du primaire et donc mal préparés au collège, on supprime les trois heures du samedi matin pour tout le monde pour, dit-on, faire profiter ces élèves d'un accompagnement personnalisé à d'autres moments de la semaine. Donc, ces heures d'enseignement supprimées à tous, ne seront rendues qu'à quelques-unes. N'est-ce pas la mission de l'école Républicaine de donner à chaque enfant, pendant le temps scolaire, les meilleures possibilités d'apprendre ?

Ces enfants en difficulté, et trop jeunes pour avoir le recul nécessaire, ne pourront que se sentir stigmatisés au regard de ceux, plus chanceux, qui pourront jouer pendant la pause de midi ou rentrer chez eux plus tôt. Les plus fragiles, ceux qui s'épanouissent le moins à l'école, auront les journées les plus chargées. Que peut-on apprendre de plus à un enfant peu motivé ou en état de fatigue intellectuelle ? Pédagogiquement cette réforme est donc une aberration et elle paraît

encore plus absurde si on analyse les systèmes scolaires européens. À la rentrée 2008, la France est le pays qui cumulera à l'école primaire la plus grande charge horaire annuelle (environ 840 heures d'instruction obligatoires, contre un temps moyen de 740 heures annuelles en Suède, de 630 à 770 heures en Allemagne, de 530 à 650 heures en Finlande). Elle aura également le plus petit nombre de jours de classe (140 jours de classe pour les petits Français, contre 188 en Allemagne et en Finlande et une moyenne de 200 jours en Europe). Dans ces conditions les mauvais résultats de notre système sont dus, en grande partie, à une trop grande concentration du travail scolaire : on cherche à gaver les enfants le plus vite possible. Si ce mode de gavage donne les meilleurs foies gras, il aboutit à des catastrophes au plan du développement intellectuel des plus fragiles pour qui les apprentissages doivent passer par une méthodique imprégnation. La suppression d'une demi-journée de classe le samedi matin n'apporte donc aucune réponse à l'échec scolaire, mais accentue encore la concentration des apprentissages ! (2007 : 916 heures de classe en 178 jours, 2008 : 840 heures de classe en 140 jours).

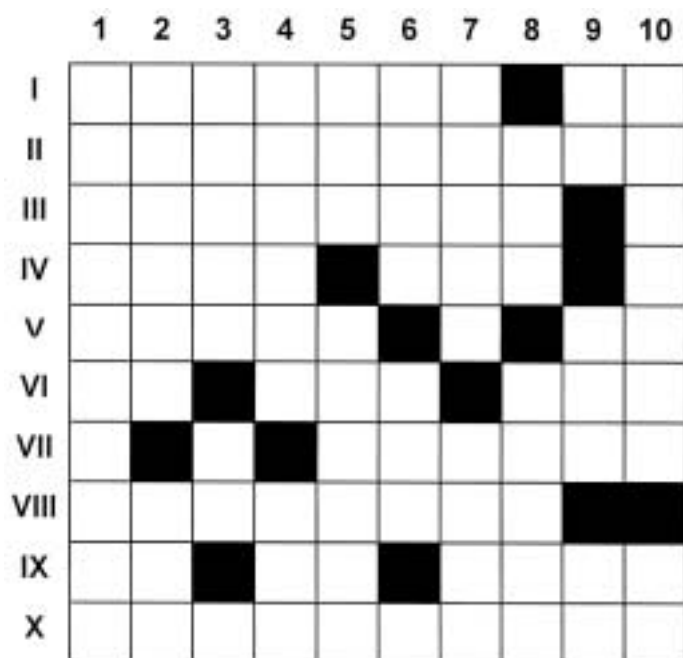
Au-delà de tous ces arguments, est-il raisonnable de se limiter à polémiquer sur la suppression du samedi matin ? Tous ces débats ne masquent-ils pas le vrai problème qui est ailleurs ? Il faut repenser le rythme scolaire des petits Français qui n'est plus adapté aux réalités de notre époque, mais cela suppose un vrai courage au regard des habitudes, des intérêts économiques et touristiques, des défenses catégorielles, cela suppose une mise à plat du système dans une concertation honnête avec les parents, les enseignants et tous les partenaires de la communauté éducative.

Réformer le rythme scolaire dans l'intérêt des élèves, tant en termes pédagogiques que d'égalité des chances, avec pour unique objectif la réussite de tous les enfants serait un chantier plus exaltant pour les défenseurs de l'École de la République, une approche plus enrichissante pour les parents et un projet plus ambitieux pour l'avenir.

La commission de rédaction des DDEN

Grille n° 35 de Jean-Yves Besson

Cahier de vacances...



HORIZONTAL

- I. Le catalogue VPT pour vos vacances à l'étranger. Contraction inversée.
- II. Se combine avec l'évasion dans le catalogue "Passions".
- III. Spécialité chirurgicale.
- IV. Enduit. Très long quand il est moyen.
- V. Assistance Technique et Études d'Installations de Sécurité. Carat.
- VI. Règle. Symbole de noblesse et de pureté. Service vacances maison.
- VII. ... d'accueil, pour les séjours éducatifs de la Ligue.
- VIII. ... pour tous, à l'UFOVAL.
- IX. Infinitif. Saint. Poisson ou capitaine.
- X. Dans les catalogues VPT, vous en trouverez de nombreuses pour vous accueillir.

VERTICAL

1. De telles vacances sont pour les jeunes... et pour les moins jeunes !
2. Elle n'est pas toujours bonne à dire. Le domaine de certains séjours éducatifs.
3. Plante aquatique. Langue.

4. Souvent espéré durant les vacances. Métal.
5. Affirmatif, mais dans l'autre sens. Court la tête en bas.
6. Lettres trouvées en convergeant. Pièce de charrue.
7. Destination de vacances. Liste des mets.
8. Raire. Désirer.
9. Note. Ville du Vaucluse. Personnel.
10. Objectif de vacances. Élément de charpente.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 34



Les pratiques chorales

Les pratiques chorales représentent une des pratiques musicales les plus importantes en France". C'est ainsi que s'ouvre la publication de l'Observatoire des politiques du spectacle vivant de la DMDTS, de l'IFAC et les représentants des missions voix en région.

On peut imaginer que l'importance de ces pratiques chorales a été portée par une longue tradition associative, accessible à tous les âges, à tous les niveaux de compétence. D'après cette enquête nationale réalisée auprès des missions voix régionales entre 1999 et 2005, la France compte à peu près 10 000 chœurs et le nombre de choristes peut être évalué à 400 000. En 2003, une enquête de l'INSEE "Participation culturelle et sportive" montrait que 3 % de la population interrogée déclarait pratiquer une pratique artistique dans la catégorie "chant / chorale" !

En même temps, il est très difficile de définir ce que sont les pratiques chorales car elles constituent un monde artistique très hétérogène. Les répertoires savants ou populaires varient d'une chorale à l'autre, bien qu'une majorité dispose d'un répertoire varié. Les chœurs se différencient aussi dans leur rapport à la pratique chorale : les chœurs de répertoires savants sont plus axés sur une formation

musicale technique que les chœurs de répertoire populaire. Si certains chœurs ont les moyens de se produire et de pouvoir être relativement autonomes financièrement, la plupart bénéficient d'aides et de services bénévoles. On retrouve cette même "différence" lorsque l'on remarque les modes de productions : certains ont la capacité d'organiser des concerts ou des enregistrements, alors que beaucoup d'autres ne peuvent diffuser leur travail que de façon limitée.

Le service culturel de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme a lancé une enquête au mois d'avril-mai 2008 auprès des sections chorales affiliées via Affiligue. Elle nous a permis de mettre à jour les sections existantes et de prendre contact avec leurs acteurs qui font un travail remarquable. Dix-neuf sections chorales ont été référencées dans le département. Six sur Clermont même, sept dans l'agglomération clermontoise et cinq réparties sur le département. La majorité est constituée de chorales adultes (trois chorales enfants) avec un répertoire varié. Pour la majorité, il n'est pas toujours facile d'organiser des rencontres entre chorales et les moyens sont le plus souvent constitués d'aides en nature et de services bénévoles, malgré le travail formidable de tous et surtout des chefs de chœurs qui travaillent en réseau.

Dans le cadre d'une volonté d'élargissement et de pluralité des activités du service culturel de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme, nous avons souhaité proposer un projet avec les sections chorales des associations affiliées. Les objectifs sont multiples : développer les actions culturelles (pratiques amateurs) de la Ligue de l'enseignement, développer un partenariat plus fort avec les associations culturelles du département. Nous souhaitons proposer aux chorales affiliées une rencontre lors de journées en mai prochain (rencontres danse-chorales-arts plastiques) pendant lesquelles chacune pourra présenter son travail aux autres ainsi qu'à d'autres associations culturelles. Le souci est bien de permettre aux pratiques amateurs de s'épanouir dans de bonnes conditions en leur permettant de se regrouper au sein de notre réseau. Les pratiques chorales représentent effectivement une grande majorité du champ musical et il n'était que temps de proposer des actions dans leurs directions.

À suivre...

Christophe Vezon

"Une approche des pratiques chorales en France", collectif, septembre 2007, 97p. <http://pfi-culture.org/index.php?id=185>
"Le monde des pratiques chorales, esquisses d'une topographie", Guillaume Lurton, 2007.

ÉCRIVAINS EN HERBE



CHAPITRE 1

Premier indice

Bonjour, je m'appelle Alexis et j'ai 13 ans. J'adore observer les animaux du zoo et aussi regarder les documentaires animaliers sur la jungle.

On habite à Champille, un petit village du Puy-de-Dôme, et juste à côté de chez nous, il y a une forêt où nous allons souvent nous promener.

À quelques kilomètres, en plein cœur de la chaîne des Puys, il y a le zoo où mon père travaille.

On peut y observer des animaux extraordinaires : des lions, des éléphants, des rhinocéros, des girafes, des zèbres, des orangs-outangs, des singes araignées, des mygales, des boas constrictors, des tigres, des panthères noires...

Mais aujourd'hui, quand je suis parti le voir, il était fermé, et, sur la porte d'entrée, il y avait une petite affiche sur laquelle on pouvait lire :

Le zoo est fermé : un animal s'est échappé. Si vous nous aidez à trouver des indices pour le retrouver, votre récompense sera un voyage en Asie. Il faudra être prudent car il est sauvage. Signé le directeur.

J'ai d'abord eu mal au cœur, puis après, j'ai sauté de joie. J'ai pensé m'aventurer dans la forêt avec ma sœur, retrouver l'animal, et gagner le voyage en Asie. J'étais très content alors j'ai couru, (d'habitude, je n'aime pas courir), mais là, je me sentais souple, comme une plume qui se ferait emporter par le vent.

Je suis allé prévenir ma sœur qui a 9 ans : Justine, le zoo est fermé !

Pourquoi donc ? m'a-t-elle demandé.

Il y a un animal qui s'est échappé, ai-je répondu.

Ab bon, comment ?

Je ne sais pas.

Sur la piste du félin

Tu crois qu'on peut le retrouver ?

Peut-être, mais ça pourrait être dangereux, tu ne penses pas ? ai-je murmuré.

Justine a proposé : On n'a qu'à aller chercher des champignons, papa et maman seront contents... et peut-être qu'on trouvera des traces.

Nous avons trouvé beaucoup de cèpes ; et sur le chemin du retour, j'ai découvert des traces de pas. J'ai appelé :

Justine, ce ne sont pas des traces de loup ou de renard ?

Mais non elles sont bien trop grosses ! a-t-elle constaté.

CHAPITRE 2

L'ombre dans la grotte

Nous avons décidé de suivre les empreintes qui nous ont amenés à des traces de sang. Un nuage de mouches a surgi de derrière un buisson. On s'est approché et ma sœur a hurlé :

Une carcasse ! C'est dégueulasse !

Peut-être, mais nous avons trouvé une piste, ai-je répondu.

On dirait un chevreuil avec ses petits bois ! Je me demande bien quel animal a pu manger tout ça... Eh regarde cet arbre, il est tout griffé ! Alexis, j'ai peur, partons ! s'est écriée Justine.

Nous avons continué à marcher mais il n'y avait plus de traces de l'animal. Tout à coup, ma sœur s'est écriée :

Regarde ! Il y a une ombre qui bouge dans la grotte, là-bas.

Et là, oui, là, à l'entrée de la grotte, un énorme tigre est apparu. Peu après, nous avons entendu un feulement "Rrrroaa...". J'ai chuchoté : Justine, va chercher papa. Marche doucement, et une fois loin d'ici, cours droit devant toi.

Ils sont revenus avec un fusil à seringue hypodermique contenant un anesthésique. Quand mon père a vu le tigre, il nous a fait un sourire. Alors on s'est approché tout doucement et on s'est caché derrière un gros rocher pour le guetter. Mais ma sœur a marché sur une branche, crac !

Alors le tigre a tourné la tête en entendant le bruit... Et il l'a vue. Il a couru vers nous, et au moment où le félin a bondi sur Justine, mon père a tiré : Pan !

À suivre...

École publique primaire de Mazayes
Enseignante responsable :
Béatrice Jouve

PAR ICI LES SORTIES

Concerts spectacles

La Baie des Singes à Cournon

• Le 27 septembre à 19 h 10 : soirée fanfares - genre : soufflé

• Les 3 et 4 octobre à 20 h 30 : "Pepito Matéo" - genre : conte de rêve

• Le 7 octobre à 20 h 30 : "Bar des Sciences" - genre : scientifique

• Le 9 octobre à 20 h 30 : "Capitaine Sly de Bruix et invités" - genre : la bonne soirée

• Les 10 et 11 octobre à 20 h 30 : Philippe Chasseloup - genre : chansons drôles

• Le 15 octobre à 20 h 30 : "Soirée Attac 63" - genre : documentaire

• Les 16 et 17 octobre à 20 h 30 : Sophie Mounicot - genre : humour

• Le 18 octobre à 20 h 30 : Didier Porte - genre : humour

• Les 23 et 24 octobre à 20 h 30 : "Sarcloret + Entre deux caisses" - genre : belle chanson

• Le 25 octobre à 20 h 30 : "Hali Harter" - genre : folk

• Le 31 octobre et le 1^{er} novembre : "Didier Benureau" - genre : humour

Sémaphore à Cébazat

Le 8 octobre à 20 h 30 : "Le jazz fait son cirque" Les Nouveaux Nez - clown

Théâtre

Sémaphore à Cébazat

• Du 30 septembre au 1^{er} octobre à 20 h 30 : "Gogo" théâtre du Cri de Sophie Lannefranque

• Les 22 et 23 octobre à 20 h 30 : "Fellag : tous les Algériens sont des mécaniciens"

Comédie de Clermont-Fd - Scène Nationale

• Les 21, 22, 23 et 24 octobre à 20 h à la Maison de la Culture salle B.-Vian : "Gènes 01 + Nature morte dans un fossé" de Fausto Paravidino

Musique

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

• Les 2, 3 et 4 octobre à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau :

Création 2008 Kubilai Khan Investigations

- Direction artistique Frank Micheletti

• Le 7 octobre à 20 h 30 au Polydome : "Nocturnes" Chopin - Saariaho

Sémaphore à Cébazat

• Le 16 octobre à 20 h 30 : Manu Katché - Jazz

Danse

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

• Les 13, 14, 15, 16 et 17 octobre à 20 h 30 à la Maison de la culture salle B.-Vian : "La danse, une histoire à ma façon..." chorégraphie et interprétation Dominique Boivin

Contacts

La Baie des Singes à Cournon

04 73 77 12 12

Sémaphore à Cébazat

04 73 87 43 43

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

04 73 29 08 14

Arts d'école

Parures et apparat au château d'Effiat



Expression, harmonie, imagination : tel est le triptyque à haute valeur créatrice qui porte depuis 1980 le projet de l'association Arts d'École.

Animée par les conseillers pédagogiques des différentes disciplines artistiques, des enseignants actifs et retraités, des enseignants en formation marquant ainsi l'implication de l'inspection académique et de l'IUFM, cette association s'est fixé pour mission de convier les enfants des écoles maternelles et élémentaires du Puy-de-Dôme à une rencontre en un lieu souvent chargé d'histoire et sur un thème en harmonie avec le site d'accueil. Ainsi, au fil des ans, Randan fut un point de rendez-vous de plusieurs milliers d'enfants qui ont honoré de leurs œuvres "le jardin d'eau, d'air, de terre et de feu", à Saint-Hilaire, les jeunes artistes se mirent au service "du bois et de la pierre" et à Villeneuve-Lembron ils nous firent rencontrer des animaux fantastiques ô combien porteurs de rêves.

En 2008, c'est le château d'Effiat avec ses cuisines, ses jardins, ses bassins et autres grottes qui a suscité le coup de cœur créateur des enfants et de leurs maîtres. Les brigandines ont fait parler l'escrime, à l'église toute proche résonnèrent les chorales, les airs d'opéra et le conte musical.

Niches et fontaines furent mises à contribution et l'histoire du château fit cause commune avec l'imagination des jeunes artistes. Les jeux de regard ne demandaient qu'à s'attarder trois jours durant dans ces lieux que les enfants avaient peuplés de leurs jeux et de leurs créations : mais il a plu.

Et la barque a paradoxalement décidé qu'elle ne supportait pas l'eau, les conteurs se sont tus plus tôt que prévu, des choristes ne sont pas venus. Au revoir Effiat et le printemps mouillé.

À bientôt Arts d'École : les enfants ont encore bien des histoires à imaginer, des poèmes à partager et des rêves à nous montrer.

Têtes rondes et têtes pointues

de Bertolt Brecht, par l'Atelier Théâtral Riomois.

Alain Bandiéra a écrit sur ce spectacle une critique qui, pour être enthousiaste, n'en dévoile pas moins la portée de cette œuvre de Brecht évidemment militante.

Un tête(s) à tête(s) effrayant

On s'attendrait presque à un spectacle de Guignol, un combat où s'affronteraient (pour rire) des marionnettes aux têtes rondes, et des marionnettes aux têtes pointues. Pourtant il se dégage de cette pièce (adaptée d'après Bertolt Brecht par l'ATR) une impression irrespirable. En guise d'ouverture, d'étranges créatures masquées, surgies de l'ombre, vocifèrent un chant agressif, comme un chant de bataille... Et on n'a plus envie de rire.

Tout va mal au pays de Yahoo : les caisses sont vides, les paysans refusent de payer leurs fermages et ont rassemblé leurs doléances sous l'emblème de la faucille.

Par bonheur, voici Ibérine, l'homme providentiel qui promet la richesse, la paix et la justice pour tous (pour les pauvres et pour les riches). On a raison de craindre le pire : le bonheur promis par Ibérine se paiera d'une extermination : seuls les bons

habitants, les Tchouques à têtes rondes auront droit de cité, et devoir de dénoncer, de traquer et d'éliminer les mauvais Tchiches à têtes pointues à qui l'on fait endosser tout le malheur de Yahoo.

Un simulacre de procès dans un bordel de la ville voudrait faire croire à la justice.

Et tout s'enlise : jusqu'au second procès où l'on intervertit les condamnés, où l'on gracie le Tchiche parce qu'il est riche, où on lui pardonne d'avoir abusé d'une pauvre tchouque ; où une nonne troque sa cornette et sa défroque contre les oripeaux d'une prostituée pour se rendre à un rendez-vous galant. À la fin, tout le monde est content, les choses rentrent dans l'ordre (les pauvres continueront à payer, leur révolte est écrasée, les riches n'ont plus rien à craindre). Mais aux portes du royaume, voici que menacent les têtes carrées, ennemis de toujours...

Tout est sordide dans la pièce de Brecht : l'imbrication des intrigues, les personnages, les chants mêmes qui, loin d'adoucir les mœurs, ajoutent à l'effroi. Sur la scène passent une femme et un petit enfant, sur qui, on le devine, se concentrent toutes les menaces. À la fin, comme seul décor, le reflet des grilles sur le mur de scène, enferme spectateurs et personnages dans la même géole.

Les allusions sont évidentes ; mais si Bertolt Brecht ne visait que les ravages de l'hitlérisme, sa pièce ne serait rien d'autre qu'une sorte de "docu-fiction" inscrit dans l'archéologie et l'éternité d'une seule histoire ; or "c'est pour nous très exactement que Brecht a écrit son théâtre", affirme Barthes. Cette confusion et cet effroi que Brecht orchestre tout au long de sa pièce, ces menaces qui nous coupent le souffle, voilà qu'ils nous talonnent et pèsent contre nos portes... Et les nouveaux messies qui vocifèrent nous assourdissent de leurs chants belliqueux. Cette pièce est de tous les temps. L'ordonnance de la mise en scène (éclatante dans les simulacres de procès), le dépouillement du décor (atemporel) enracinent la pièce dans le présent de notre destin. "On ne sort pas du théâtre" disait Jean-Marie Domenach : la pièce de Brecht n'a pas fini de nous hanter.

Il faut saluer la performance des acteurs de l'ATR qui campent des monstres plus vrais que personnages, et entretiennent jusqu'au bout l'équivoque entre l'effroi et la fascination. Ils reprennent visage humain pour saluer le public ; on applaudit comme on respire ; on les rappelle une fois, deux fois, trois fois, pour être sûr qu'ils ont bien laissé dans les coulisses leurs masques et leurs simagrées : ce n'est que partie remise.



Le nouveau spectacle de l'ATR se promène à partir d'octobre dans les salles du département. Il sera ainsi :

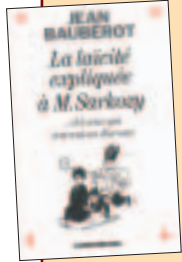
- à Romagnat le samedi 4,

- à Clermont-Fd (salle Boris-Vian) le vendredi 10,

- à Saint-André-le-Coq le vendredi 17.

QUOI DE NEUF ?

• La laïcité expliquée à M. Sarkozy et à ceux qui écrivent ses discours



S'il y a un intellectuel français apte à juger en toute connaissance de cause et en toute objectivité les déclarations présidentielles sur la laïcité, c'est bien Jean Baubérot. Professeur émérite de la chaire d'histoire et sociologie de la laïcité à l'École pratique des hautes études (EPHE), dont il est le président d'honneur, il s'est toujours distingué par son approche non dogmatique de la question.

Or, c'est cet observateur serein qui a décidé de s'engager ici contre le danger que représentent les thèses développées à Latran puis à Riyad par Nicolas Sarkozy, et qui induisent toute une vision tronquée de la laïcité. Considérations unilatérales sur l'histoire de France, confusions graves à propos de la morale et des valeurs communes, méconnaissance totale des équilibres subtils qui, bon an mal an, ont fait fonctionner la République et vivre ensemble les citoyens depuis plus d'un siècle : le diagnostic est sévère, aussi bien pour le président que pour ses conseillers. Chemin faisant, Jean Baubérot nous apprend mille faits significatifs sur une tradition républicaine dont nous ignorons le plus souvent toute la richesse.

••• Suite de la page 1

Enfin, le secteur vacances fera l'objet d'une restructuration dont la réflexion est en cours : "... Dans un panorama où le tourisme social connaît des difficultés, nous ne sommes pas à l'abri, notamment sur toutes les questions concernant la gestion et la maintenance du patrimoine..."

En conclusion, le secrétaire général évoque le dossier européen, rappelant que la Ligue a intégré la dimension européenne dans toutes ses activités et sa réflexion et s'implique dans tous les lieux européens d'expression de la parole associative. "... Nous sommes l'une des rares organisations à ne pas esquiver le débat européen... Nous œuvrons depuis quelques années pour une appropriation civique et populaire de la construction européenne..."

Il souligne le fait que, pour la première fois, est officiellement reconnue la légitimité de la parole associative pour nourrir et enrichir la décision publique - article 8b du traité de Lisbonne. La Ligue, qui est à l'origine du Forum civique européen doit, avec tous ses partenaires, exercer des pressions pour institutionnaliser le dialogue civil européen. Il faut, dit-il, "redéfinir l'Europe que nous voulons et favoriser les mobilisations civiques pour construire un nouvel espace géographique qui soit plus démocratique, laïque et social, sans vouloir imposer notre propre modèle... et retrouvons-nous nombreux pour dire ensemble qu'une autre Europe est possible". Citant Jean Monnet, il conclut : "Je ne suis pas optimiste, je suis déterminé."

FAL
Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
Directeur de publication : Georges Dassaud
Rédacteur en chef : Guy Grand
Secrétaires de rédaction :
Bruno Gilliet, Françoise Manry
Comité de rédaction : Alain Bandiera,
Gérard Chanel, Marcel Col,
Bernard Gilliet, Bernard Guillot,
Yves Lair, Roland Moulin
Conception/réalisation - Impression : fusiùm
04 73 73 25 25
Abonnement 1 an : 15,50 €
Commission paritaire n° 0411 G 84688
Dépôt légal : septembre 2008 - N° 407

Pourquoi le rapport sur l'éducation artistique et culturelle ne nous satisfait pas

"L'éducation artistique est une composante essentielle de la formation des enfants et des jeunes, car elle contribue au développement du libre arbitre, de la sensibilité et de l'ouverture aux autres. Elle est un enjeu fort de l'égalité des chances et la condition préalable à une véritable démocratisation de l'accès à la culture. C'est pourquoi nous voulons assurer sa généralisation dans et en dehors de l'école".



"Le maintien comme le développement du lien social sont largement assurés grâce à l'action menée par les associations dans les domaines de l'accès à la culture sous toutes ses formes... Les associations... doivent être soutenues car leurs actions constituent de précieux auxiliaires des politiques publiques." (loi de finances). Le rapporteur sait-il par exemple, que les MJC sont le premier employeur du secteur de la danse ? Elles gèrent en effet un grand nombre d'ateliers de pratique et d'initiations et donc contribuent massivement à l'éducation artistique et culturelle, au saint Graal de la démocratisation culturelle.

De même les sociétés des Amis des musées, ces associations de bénévoles et d'amateurs d'art qui contribuent à la diffusion du projet d'un musée, sont le premier fournisseur d'heures de formations à l'histoire de l'art.

Le rapporteur imagine-t-il un instant ce que seraient les langues régionales ou les musiques et danses traditionnelles si l'on avait attendu d'avoir "les institutions culturelles de l'état des collectivités territoriales" pour les transmettre ?

Il me semble que l'on se trouve devant le même problème "culturel" que pour les schémas départementaux des enseignements artistiques qui ont réalisé une grande partie de leur état des lieux, en envoyant des questionnaires aux écoles de musiques, dites de l'enseignement spécialisé. Ainsi, une grande partie des alternatives, esthétiques, pédagogiques, organisationnelles, où est en jeu une transmission artistique, n'apparaît pas dans ces schémas, ou alors très sous-évaluée.

Faut-il faire confiance à une politique publique conçue et définie en fonction et au filtre des outils institutionnels dont la puissance publique dispose ? Ou à une politique publique qui regarderait d'abord les usages, les résultats et ensuite engagerait en connaissance de cause les moyens publics, voire ferait évoluer les outils institutionnels ? À travers ce rapport on comprend qu'il y a une confusion récurrente entre la notion de "service public" de la culture et le "secteur public". Si service public de la culture il y a, il ne peut pas, il ne doit pas être réduit au secteur public de ce service public.

Pierre-Olivier Laulannée
Directeur de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles et président de la COFAC,
Coordination de 19 fédérations et associations nationales Culture et Communication.

Le rapport remis à Christine Albanel par Éric Gross fin décembre 2007 traite donc de la question de l'éducation artistique et culturelle dans le temps scolaire, au sein de l'Éducation nationale, et hors temps scolaire.

Curieusement, est précisé d'emblée, que hors l'école, cela concerne "les institutions culturelles de l'état et des collectivités territoriales". Et le rapport précise au fil des pages : les 80 établissements publics contrôlés par le ministère.

Ce rapport traite dans un premier temps des différentes façons d'amener le monde de la culture à l'école et dans un deuxième temps, de la manière d'amener ce public vers "les institutions culturelles". Ainsi donc, il n'y aurait de vie culturelle que dans les "institutions culturelles de l'État et des collectivités territoriales".

Au-delà, terra incognita pour le rapporteur ? Les associations, connaît pas ?

Et pourtant il y a en France, plus de 200 000 associations culturelles, 2,2 millions de bénévoles, un budget annuel cumulé de 5,54 milliards d'euros, 31 400 associations culturelles employeuses, plus de 400 000 contrats de travail soit 83 700 équivalents temps plein.

Le périmètre de ce rapport est donc inadapté à la réalité de la transmission culturelle et artistique pour au moins trois bonnes raisons :

■ en pédagogie, c'est moins la ou les stations, plus ou moins obligatoires, que le parcours des individus qu'il faut examiner ;

■ dans une démocratie, il est dangereux de penser que l'État et les "institutions culturelles de l'État et des collectivités territoriales" puissent avoir le monopole de la transmission d'une culture ;

■ le développement culturel et la médiation / transmission par les associations sont à peu près ignorés. Une politique publique sur l'éducation ne peut pas être cohérente ou efficace - et un rapport sur le sujet, complet - sans aborder à côté de la "formal education", la "non formal education", notions abondamment développées à l'UNESCO ou par l'Union européenne dans le mémorandum de Lisbonne sur la formation tout au long de la vie.

L'ignorance du continent associatif et de l'importance de l'initiative privée dans l'éducation artistique et culturelle est aussi une erreur politique. Cette ignorance est étonnante. Il suffit par exemple de lire la présentation stratégique du Projet Annuel de Performance Jeunesse Vie associative 2007 (LOLF, programme 163) : présenté par le gouvernement et adopté par le Parlement et dont le deuxième axe prévoit de favoriser le maintien du lien social en aidant l'action des associations et les projets éducatifs des collectivités territoriales.

DISPARITION Pierre Boyries

Pierre Boyries est né en 1918 à côté de Bourg-sur-Gironde, la patrie de Léo Lagrange ; 18 ans en 1936, instituteur en 1940, puis la guerre et la Résistance. La paix revenue, il est appelé à Paris comme responsable culturel national à la Ligue de l'enseignement où il reste pendant vingt ans (1951-1971). Dans son petit bureau au troisième étage de la rue Récamier, il s'occupe avec Élie Ferrier de tout ce qui constitue alors l'UFOLEA : la photo, le théâtre (amateur), la danse, mais aussi la peinture, la céramique, le folklore, les Cahiers de l'Éducation Permanente ou les Tournées Culturelles, préfiguration de nos actuels Spectacles en recommandé.

En 1958, il implante à Saint-Siméon-de-Bressieux dans l'Isère un stage de réalisation théâtrale et de formation d'animateurs qui durera jusqu'en 1967. Il se veut ainsi le continuateur dans notre mouvement des pionniers de la décentralisation théâtrale et de la culture populaire qu'avaient été Dasté, Vilar, Monnet, et quelques autres.

À la retraite depuis une trentaine d'années dans sa Gironde natale où ses amis prenaient plaisir à venir le retrouver, les circonstances l'avaient amené à développer des activités en direction du tourisme mais aussi de la mémoire locale. C'est ainsi qu'il était aussi devenu un auteur connu et apprécié (*Bourg et le Bourgeois, Les Clématites sauvages*) Pierre était un homme vif, généreux et chaleureux avec qui toute conversation était un enrichissement pour l'esprit et un encouragement pour l'action. On se doit d'évoquer à son sujet la mémoire de cet autre homme de soleil qu'était Jean Jaurès, et de relire ces extraits du Discours à la jeunesse : "Se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond... aimer la vie et regarder la mort d'un regard tranquille..."

Pierre Boyries a été inhumé dans son village de Tauriac le 25 juillet dernier.

